## Les organisations syndicales d'Ille-et-Vilaine

## CFDT, CGT, FO, UNSA, CFTC, FSU, Solidaires

à

Monsieur le Préfet
de la région Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine
3, avenue de la Préfecture
35026 Rennes Cedex 9

Rennes, le 15 février 2023

Objet : répression policière de la manifestation du 11 février 2023 à Rennes

## Monsieur le Préfet,

Le samedi 11 février 2023 à partir de 14h30, nos organisations ont réuni environ 40 000 manifestant·es dans les rues de Rennes dans le cadre du mouvement de lutte contre le projet gouvernemental de réforme des retraites. Parmi elles, il y avait beaucoup de familles avec enfants, de personnes âgées, de personnes à mobilité réduite. Nous avons assumé nos responsabilités d'organisateurs de cette manifestation, en étant particulièrement attentifs à la sécurité de toutes et tous, avec un service d'ordre militant organisé et bien en place.

La manifestation, régulièrement déclarée et autorisée, a suivi le parcours prévu dans le calme et sans incident notable jusqu'à la place de la République où des affrontements se sont déroulés entre une minorité de personnes situées en amont de la manifestation, loin devant la banderole de tête. Nous ne cautionnons pas les méthodes utilisées par ces personnes et nous les dénonçons, comme l'ensemble des travailleurs et travailleuses que nous représentons.

Pour autant, nous tenons à vous faire part de notre colère quant à ce que les forces de l'ordre ont fait subir à de très nombreux-ses manifestant-es sous prétexte de riposter aux actes de ces individus isolés.

En effet, alors que les échauffourées se déroulaient à plusieurs dizaines de mètres de la tête de la manifestation, les CRS ont littéralement noyé le début du cortège sous des grappes de grenades lacrymogènes. Une grenade lacrymogène est même entrée dans le véhicule de la

CFDT, où se trouvaient notamment des enfants, très loin du lieu où les incidents s'étaient déroulés. Ces actions de la police étaient totalement disproportionnées et surtout totalement injustifiées pour les personnes qui manifestaient pacifiquement.

Pour nous, il est totalement inadmissible que des personnes innocentes aient été victimes de violences policières. Il est inadmissible de la part de fonctionnaires chargés d'assurer la sécurité de la population de mettre ainsi en danger la santé et la sécurité d'une foule, d'enfants, de personnes âgées, de personnes à mobilité réduite. Il est inadmissible que de tels ordres aient pu être donnés à ces fonctionnaires par une autorité administrative, car ces actes ne peuvent pas relever d'initiatives individuelles.

Que cherchent le gouvernement et la préfecture ? À faire taire par la violence policière la revendication du retrait de la réforme des retraites ? À effrayer les personnes venues en famille, celles qui participaient à leur première manifestation, pour qu'elles renoncent à exercer leur droit de manifester à l'avenir ? Nous ne sommes pas dupes de ces manœuvres et nous ne les tolérons pas.

Les organisations syndicales d'Ille-et-Vilaine CFDT, CGT, FO, UNSA, CFTC, FSU, Solidaires condamne ces agissements et opposera comme à son habitude, calme, responsabilité mais aussi détermination sans faille.

C'est pourquoi nous vous demandons fermement, Monsieur le Préfet, d'intervenir auprès des forces de l'ordre pour que cessent ces pratiques et que le droit de manifester soit respecté à Rennes et partout dans le département.

Pour la CFDT David MOREL

Pour la CGT Dominique BESSON-MILORD Pour FO Fabrice LERESTIF Pour l'UNSA Michel PRIOL

Pour la CFTC Thierry PESCHARD

Pour la FSU Jean-Marc LLAVORI Pour Solidaires
Jean-Charles HELLEQUIN